

# GASPE

N° 14

**Groupe Avenir Service Public de l'Équipement**

*Organisme de recherches du SNPTAS CGT*

**Mémoire du syndicalisme  
1944 - 2004**

**Des Ingénieurs des Ponts dans la Résistance**

**Hier**



**Aujourd'hui**



*Connaître le passé*

*pour comprendre le présent*

*et construire l'avenir*

*Mémoire du syndicalisme  
des I.P.C. dans la Résistance*

*Au sommaire*

*Avant-propos* p 4 et 5

*Interview de François Bloch Lainé :  
"Pour résister il fallait d'abord désobéir"* p 6 à 9

*Des I.P.C. dans la Résistance* p10 à14

*Extraits du livre d'un ouvrage de deux X* p 16

## Avant – propos

L'affaire Papon, avec les révélations sur son passé lors de l'Occupation et les fonctions qu'il a pu exercer sans état d'âme soulève une question : quel a été le comportement des fonctionnaires et notamment de ceux appartenant à la Haute Fonction publique de 1940 à 1944 ? Maurice Papon, pour sa défense, a prétendu que ses collègues de la Préfectorale ont fait comme lui : obéir aux ordres, et dans son cas organiser les arrestations de Juifs, résistants, et qu'il n'y avait pas d'autre issue possible. Il n'en est rien : des fonctionnaires manifestent très tôt leur tiédeur voire leur hostilité au gouvernement de Vichy. En ce qui concerne la Préfectorale, corps auquel appartenait Papon, Vichy procéda très tôt à l'épuration : par un décret du 17 juillet 1940, le régime de Vichy écarta immédiatement 35 préfets et sous-préfets "peu sûrs". En 1941, le bilan des exclusions se montait à 94 révocations, 104 mises à la retraite et 79 mutations. Enfin 36 préfets et sous-préfets moururent en déportation ou dans les combats de la Résistance.

Quel comportement adopter face à un ordre illégal ou contraire aux principes universels des droits de l'homme ? Nous verrons en étudiant l'administration des ministères qui ont donné naissance à l'Equipement que l'administration qui se met en place en 1944 "récupère" à la fois des structures de l'appareil d'Etat de la période précédente et une très grande partie des hauts cadres. Des voix se sont d'ailleurs élevées à la Libération pour dire que "l'épuration" avait été trop molle. François Bloch Lainé explique dans l'interview que nous reproduisons ci-après pourquoi le gouvernement mis en place dès 1944 a fait preuve de prudence.

Il nous a donc paru utile de donner quelques informations sur le comportement de la Haute Fonction publique des ministères qui, par leur fusion en 1966 ont constitué le Ministère de l'Equipement, et donc des corps pour lesquels nous avons des informations à ce jour.

Nous avons indiqué, dans le Gaspé n°13 que nous allions travailler le thème "Mémoire du syndicalisme". L'histoire du mouvement syndical français est une histoire tourmentée, y compris parmi les fonctionnaires. Etant donné que le droit syndical n'a été effectivement reconnu aux agents de l'Etat que par le statut de 1946, dans les ministères qui sont à l'origine de l'Equipement comme dans des autres secteurs de la Fonction publique, les agents, notamment les cadres se sont organisés dans des syndicats, mais aussi des amicales ou des associations. Un des corps phares de l'Equipement –qui a alimenté aussi bien les postes de responsabilité au MRU qu'aux Travaux publics, c'est le corps des IPC. L'Association des IPC existe depuis fort longtemps.

S'il existe depuis très longtemps des ingénieurs dans les structures de l'appareil d'Etat, notamment dans l'armée, la création de l'Ecole des Ponts et chaussées en 1747 représente une date charnière. Une institutionnalisation progressive du corps des Ponts s'est réalisée. Le corps des Ponts a développé une culture d'entreprise dont se sont appropriées les autres catégories de personnel.

Au niveau idéologique, cette institutionnalisation des I.P.C. s'inscrit dans le mouvement progressiste des Lumières. Des idées fortes en sont issues : le primat des sciences mathématiques et physiques, la technique comme véhicule de progrès, l'assignation d'un rôle essentiel à l'Etat en référence à ce que l'on a appelé le colbertisme. D'une approche technique à une approche technocratique, voire autoritaire de la société, il y a un pas que certains ont franchi. Avec quels cadres reconstituer l'Etat après la Libération ? Telle est la question posée à l'ensemble des forces progressistes, syndicats CGT compris bien entendu.

Concernant la culture des IPC, avec au centre de celle-ci la rationalité technique, qui se diffuse dans les services et devient la culture d'entreprise dominante au Ministère des travaux Publics et des Transports et aujourd'hui au Ministère de l'Equipement [Antoine PICON\*] écrit :

---

\*Antoine Picon – *L'invention de l'ingénieur moderne - Presses des Ponts & Chaussées – mai 1992.*

*"La rationalité technique se rapporte à la conduite des acteurs de la production (...). La rationalité d'une conduite réside dans l'ajustement qu'elle réalise à des fins d'efficacité dans les contraintes physiques et les prescriptions sociales liées au mode de production dominant (...). L'ingénieur de l'ère industrielle se veut l'incarnation d'un progrès indéfini et organique de la société ; il prétend jouer un rôle de régulateur des flux naturels et humains". Cette culture technique, procédant en grande partie de l'X, confirmée par les cursus dans les Ecoles d'application est commune à l'ensemble des X qui travaillent dans divers ministères ou entreprises tant privées que publiques. Ce primat de la technique a induit, dans la période 1940-1944 des attitudes sociales contradictoires.*

L'association X Résistance indique - pour l'ensemble des X, quelle que soit l'école d'application qu'ils ont suivie - : *"Leur formation scientifique et technique prédisposait beaucoup de polytechniciens à exercer leur activité dans des ministères techniques, tant aux échelons centraux que dans les services locaux. En simplifiant un peu, les fonctionnaires haut placés ont souvent vu dans le nouveau régime l'occasion de mettre en œuvre une gestion technocratique de la nation (ce fut également le cas pour certains cadres de l'industrie privée). Certains allèrent très loin dans ce sens (...). Au contraire, les responsables locaux ou régionaux, tout en étant soucieux de la continuité de leurs services, utile à la vie de la communauté française, ont souvent eu une attitude de résistance passive ou active, malgré les conditions très difficiles et les dangers (...). Malgré les engagements de certains polytechniciens hauts fonctionnaires dans la collaboration avec l'occupant, malgré l'attentisme de certains autres, on trouve des polytechniciens dans tous les secteurs de la résistance, tant intérieure qu'extérieure, et au moins 250 d'entre eux ont sacrifié leurs vies, dans les campagnes d'Afrique, d'Italie, de France et d'Allemagne, dans les maquis, face aux pelotons d'exécution, ou dans l'enfer des camps de concentration. Ceux-là ont voulu agir, ont refusé de se résigner. Les valeurs qu'ils défendaient restent actuelles".*

Pourquoi nous avons retenu dans ce Gaspé le seul corps des IPC ? En premier lieu, pour une raison très simple : nous avons pu recueillir des informations extrêmement précises sur les IPC par les sites Internet de l'Association X Résistance, de l'Ordre de la Libération et par l'ouvrage de Baruch et Guigueno. Par ces trois sources la qualité de Résistant des personnes se trouve validée. Pour d'autres catégories, nous n'avons, à ce jour, pratiquement aucun élément précis. De plus les témoins de cette période qui ont travaillé au MRU ou au Ministère des Travaux publics sont devenus extrêmement rares. Toutefois, si nous recueillons des informations, nous les publierons bien volontiers.

Ce Gaspé, outre cet avant-propos, est organisé en trois points. On trouvera en Point 1 (p.6) une interview de François Bloch-Lainé au journal l'Express, sous le titre "Pour résister, il fallait d'abord désobéir". Il rappelle les comportements multiples qui ont existé parmi les fonctionnaires de 1940 à 1944. Il indique aussi que le gouvernement qui, à partir de 1944, a pris le pouvoir a procédé avec modération dans la politique dite d'épuration. L'interview de Bloch Lainé soulève de nombreuses questions.

Un agent de l'Etat a pour mission de mettre en oeuvre la politique menée par le gouvernement à une période donnée. Il se trouve -mutatis mutandis- dans une situation de subordination comparable à celle du salarié de l'entreprise privée. Cependant, que faire face à un ordre illégal ou manifestation contraire aux droits de l'homme ? Pour chacun de nous, c'est à partir de notre conception du monde, de nos options politiques, de notre culture, de nos références à un idéal républicain, agnostique ou religieux que nous réagissons face à une action déshonorante, selon l'expression de F.Bloch-Lainé. Notre comportement se fonde -in fine- sur ce que l'on appelle les valeurs républicaines.

Ces valeurs -issues d'une longue maturation du mouvement social- trouvent leur expression dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, déclaration à laquelle le préambule de la Constitution qui nous régit actuellement fait explicitement référence. Comme un document de X résistance rappelle que les valeurs auxquelles se référaient les X Résistants et -les autres- sont toujours actuelles.

On trouvera en Point 2 (p.10) les noms de quelques IPC qui se sont illustrés dans la Résistance. En Point 3 (p.15) des extraits d'un ouvrage de deux X : Baruch et Guigueno.

## **"Pour résister, il fallait d'abord désobéir"**

*(Interview de François Bloch-Lainé au journal l'Express du 14/12/2004)*

Introduction par le journaliste de l'Express

Entré en 1936 à l'Inspection des Finances, [François Bloch-Lainé] choisit sous l'Occupation de participer à la restauration clandestine de l'Etat républicain entreprise par De Gaulle et [Jean Moulin]. Sa tâche : diriger le Comité Financier de la Résistance, charger de collecter et de répartir les finances de la Résistance.

### **Comment s'est comportée la haute fonction publique sous l'Occupation**

"A son arrivée au Ministère des Finances à la Libération, [Pierre Mendès-France] m'a fait venir et m'a dit à peu près : *"J'ai besoin de savoir, de la bouche d'un témoin en qui j'ai confiance, comment se sont conduits les hauts fonctionnaires d'ici. Qui a été très bien ou très mal, assez bien ou assez mal"*. Je lui ai répondu : *"La plupart ont fait leur devoir simplement, sans héroïsme ni forfaiture"*. Pierre Mendès-France s'est alors exclamé : *"Vous êtes tous pareils dans cette maison. Ce matin le chauffeur que l'on m'a donné, à qui je demandais ce qu'il avait fait depuis quatre ans m'a dit : "J'ai conduit [Bouthillier, j'ai conduit Cathala] et maintenant je vous conduis"*. Pour nous, à l'époque, hormis quelques flagrants cas de compromission ou de résistance, tout le reste était dans la grisaille. En 1940, l'Etat continuait et la plupart des fonctionnaires agissaient par discipline".

"P our résister, il fallait d'abord désobéir. Il faut se souvenir que l'administration n'était vraiment dépolitisée que depuis peu et que c'était un grand progrès auquel on tenait. Le Front populaire avait été un test concluant, les fonctionnaires de toutes opinions avaient loyalement obéi aux socialistes, gouvernants inhabituels. Beaucoup ont logiquement pensé qu'ils devaient faire de même en 1940 ! Le manque de clairvoyance vient de là. Mais cela donne aussi la mesure de la responsabilité du régime de Vichy, qui a légitimé auprès de ses fonctionnaires trois grands choix : pactiser avec l'ennemi, enterrer la République, et instaurer un antisémitisme d'Etat. Ce respect des politiques explique, peut-être, l'incapacité de beaucoup à se rendre compte qu'à Vichy ils se déshonoraient".

### **Comment ces hauts fonctionnaires élevés dans le culte de l'Etat républicain ont-ils réagi à la mise à l'écart de leurs collègues ou amis juifs ?**

"I l y a eu, majoritairement, une soumission aux évènements. Mais pas forcément par antisémitisme (...). Pour la plupart, c'était le silence ou la lâcheté, jusqu'au moment où ils se trouvaient personnellement face à une action déshonorante. Là, il y a eu ceux qui franchissent la ligne et ceux qui ne le font pas, soit en se méfiant, soit en s'opposant. Mais cette ligne qui n'est pas infranchissable sans déshonneur ne peut être délimitée que cas par cas".

---

[Bouthillier]

Yves Bouthillier : sous Vichy a été ministre des Finances.

[Cathala]

Pierre Cathala : sous Vichy a été ministre du ravitaillement et des Finances.

### **A quoi se conformaient alors ceux qui rompaient ?**

"Selon les cas, à un dégoût ou à la prudence. Ou les deux. Ces comportements se sont évidemment multipliés au cours de [l'année 1943], et on peut se demander si c'était parce qu'ils trouvaient vraiment le gouvernement immonde ou si c'est parce que l'issue de la guerre avait changé de sens... Tandis qu'en 1940 ou 1941, il ne faut pas l'oublier, rares étaient ceux qui mettaient en doute la victoire allemande. Il faut comprendre à quoi peut conduire la simple prudence, qui toujours a été l'un des principes essentiels de la bourgeoisie dans la haute fonction publique. Lorsque j'allais voir des amis de mon père, anciens fonctionnaires devenus grands patrons, afin de récolter de l'argent pour la Résistance, ils refusaient et me conseillaient fermement d'arrêter. Leur prudence consistait alors à durer jusqu'au bout sans prendre de risques. En 1944, les mêmes se précipitaient pour m'offrir généreusement leur contribution ! La prudence impliquait désormais d'investir sur un avenir qui allait changer de tournure en s'achetant un brevet tardif de résistance. A ce moment charnière, prendre ses précautions, cela consistait à se manifester ! Les plus coopératifs de ces candidats bienfaiteurs étaient évidemment les plus compromis !".

### **Qu'est ce qu'un fonctionnaire résistant ?**

C'est un fonctionnaire qui est devenu résistant soit en cessant d'être en place, soit en continuant à l'être dans des fonctions effacées qui ne l'exposent pas à assumer des décisions graves ou infamantes. Il y a des fonctions plus compromettantes que d'autres : les enjeux sont évidemment plus sensibles dans la police ou dans la magistrature qu'au ministère des Finances ou dans l'enseignement.

### **Comment s'est posé le problème de l'épuration de la Fonction publique ?**

"[René Pleven] m'avait demandé de m'occuper de celle du ministère des Finances. J'ai refusé. Je ne voulais pas me retrouver dans la peau d'un procureur. Je me souviens d'opérations de rétablissement à base d'arlequinades, d'hommages intéressés et assez dégoûtants que certains personnages sont venus nous présenter quelques jours avant la Libération. Ils croyaient faire comme avaient fait leurs ancêtres, qui ont traversé ainsi le XIX<sup>e</sup> siècle, passant de régime en régime. Certains d'entre eux ne se rendaient pas compte qu'il y avait plus de déshonneur dans le service de Vichy que dans celui de l'Empire ou de la Restauration. Mais, pour beaucoup, les opérations de retournement opportunistes ont payé ! On n'imagine pas le nombre de gens qui s'en sont tirés grâce à de tels efforts ! C'est le produit du carriérisme : il conduit aux virevoltes tardives ou au rachat... En sens inverse, je ne supportais pas de "résistencialisme" abusif qui s'était immédiatement installé. J'étais écœuré par la création du Comité de Libération des Finances, constitué à la veille de la Libération, avec la complicité de quelques résistants, pour faire pièces aux communistes. Il y a des gens qui ont fondé là-dessus toute leur carrière sans plus de mérite !".

### **Qu'en pensez-vous, cinquante ans après ?**

"Globalement, nous avons besoin de la plupart des fonctionnaires en place, il fallait faire avec ! A l'époque, nous avons tous approuvé le réalisme du général de Gaulle, qui consistait à dire : pour figurer parmi les vainqueurs et pour nous reconstituer rapidement, nous ne devons pas nous frapper la poitrine ni trop épurer, honorons les rares héros, condamnons ceux qui se sont manifestement déshonorés avec zèle, et considérons que la France dans son ensemble a dignement souffert. Le réalisme absout le carriérisme. A ce moment-là, il n'y avait pas d'autre solution. Cinquante ans après, face à une jeunesse curieuse et innocente, c'est une autre affaire ...".



[François Bloch-Lainé ] (1912-2002)

Il entre en 1936 à l'Inspection des finances après des études de droit et de science politique. Pendant l'Occupation, il coordonne les opérations de financement de la Résistance. En 1944, il devient sous-directeur du Trésor, puis en 1945 conseiller financier du haut-commissaire en Indochine avant d'être directeur de cabinet du ministre des finances en juin 1946 du Gouvernement provisoire de la République française, qui est alors [Robert Schuman]. Il est nommé en mai 1947 directeur du Trésor et prend en 1952 la direction de la Caisse des dépôts et Consignations. En 1967, il est nommé président du Crédit Lyonnais dont il devient président honoraire en 1984. A la demande de Pierre Mauroy, il rédige en 1981 un rapport sur l'état de la France.

[Jean Moulin] (1899-1943)

Préfet, il est révoqué et s'engage dans la Résistance : il participe activement à l'activité des réseaux de la région lyonnaise et met en place des services clandestins dans des domaines multiples : atterrissages, parachutages, information, contacts avec les administrations. Il coordonne l'activité des réseaux de résistance en zone sud, puis sur l'ensemble du territoire. Ces organisations avaient peu de liens entre elles. Le Général de Gaulle confie à Jean Moulin, qui est son représentant en France occupée, la mission de réunir dans le Conseil national de la Résistance (CNR) des organisations, des groupes armés, des services de renseignements, des noyaux politiques, des représentants de syndicats, ces derniers entrés eux aussi en résistance.

Ordre de mission donné par le Général de Gaulle à Jean Moulin

Londres 21 décembre 1941

Je désigne, Monsieur Jean Moulin, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité national pour la zone non directement occupée de la métropole.

Monsieur Moulin a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs.

Monsieur Moulin me rendra compte directement de l'exécution de sa mission.

Ces divers mouvements -ces éléments comme le dit le Général de Gaulle- ont des orientations politiques, des programmes différents et nourrissent de fortes méfiances les uns envers les autres. Le Général de Gaulle donne également à Jean Moulin la mission de faire reconnaître son autorité de chef de la France libre sur l'ensemble des mouvements. La réunion du CNR -où assiste Jean Moulin- du 27 mai 1943 atteint ces objectifs. Rappelons que le CNR avait adopté un programme commun à l'ensemble des organisations le 15 mars 1943. Victime d'une dénonciation il est arrêté, avec tout un groupe de résistants, et exécuté le 8 juillet 1943, par la trahison d'un agent de la Gestapo infiltré dans le réseau de résistance.

[Pierre Mendès France ] (1907-1982)

Après des études à l'Ecole libre des sciences politiques, il entre au Parti Radical où il milite dans la tendance dite des "Jeunes Turcs". En 1932, il est élu député de l'Eure. Il est nommé sous-secrétaire d'Etat dans le second gouvernement Blum en 1938. Il rejoint en 1940 le Général de Gaulle à Londres. Il restera peu de temps au ministère des Finances du Gouvernement Provisoire de la République française, car il défend une politique de rigueur qui n'a pas l'aval du Général de Gaulle. Le 16 juin 1954, il est investi Président du Conseil par l'Assemblée nationale. Il signe les Accords de Genève qui marquent la fin de la guerre française d'Indochine, les Américains intervenant immédiatement après. Partisan d'une solution politique en Algérie où l'insurrection armée a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 1954, il est mis en minorité à l'Assemblée et démissionne. Il démissionnera aussi plus tard du gouvernement de Front Republicain, en désaccord avec la politique de répression en Algérie. Il n'exercera plus de fonctions officielles. Il organise des rencontres -comme le font à cette époque des militants anticolonialistes- entre Palestiniens et Israéliens pour jeter les bases d'une solution politique en Palestine. Il a subi de très violentes attaques à base d'un antisémitisme virulent de la part de l'extrême droite.

[René Pleven] (1907-1988)

**I**l obtient le diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques ; il milite à l'Association de la jeunesse catholique de France. Il se rallie au Général de Gaulle le 8 juillet 1940 (NB : l'appel du Général de Gaulle sur Radio Londres est du 18 juin 1940). Le Général de Gaulle lui confie diverses missions en Afrique Equatoriale Française. Il est nommé responsable du secteur Economie, Finances et Colonies dans le Comité Français de Libération Nationale (CFLN). Ministre de l'Economie nationale et des Finances de 1944 à 1946, ministre de la Défense nationale de 1949 à 1950, il est Président du Conseil de 1952 à 1954, puis Garde des sceaux de 1969 à 1973. Il provoque une scission de droite en 1958 au sein de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance). Il se consacre à partir de 1973 à des activités politiques en Bretagne.

[Joseph Laniel] (1889-1975)

**P**articipe à la réunion du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, [cf.supra] au titre de l'Alliance démocratique, organisation de droite. Joseph Laniel se distinguera en 1953 par une politique

➤ particulièrement anti-sociale : augmentation des loyers et des impôts, volonté de démanteler la Sécurité sociale, atteintes aux statuts de la Fonction publique et des statuts spécifiques des agents du secteur public et nationalisé. Les personnels ont réagi de manière extrêmement forte : un mouvement de grève, animé par la CGT et coordonné dans des comités d'action dans les lieux de travail se développe au mois d'août 1953. La grève dure du 7 au 26 août, date à laquelle est décidée la reprise du travail. Les comités d'unité d'action organisés sur les lieux de travail ont contraints les autres syndicats à entrer -à reculons- dans le mouvement. Laniel sera obligé de reculer.

➤ particulièrement répressive : le 14 juillet 1953, à la suite d'une provocation organisée par les services spéciaux du Ministère de l'Intérieur, de violents affrontements entre la police et des manifestants se traduisent par huit morts ; plus de cent manifestants, presque tous Algériens, sont arrêtés (1). Le gouvernement Laniel interdit toute manifestation sur la voie publique le 14 juillet et le 1<sup>er</sup> mai.

[Robert Schuman] (1886-1963)

**I**l fait ses études primaire et secondaire au Luxembourg. Il effectue ses études supérieures en Allemagne et à Strasbourg. Il ouvre ensuite un cabinet d'avocat à Metz en 1912. En 1918, Robert Schuman est élu député de la Moselle. Il est arrêté en 1940 par la Gestapo et interné à la prison de Metz. Sous la IV<sup>e</sup> République, Robert Schuman, qui milite au MRP, sera Président du Conseil en 1947, puis Ministre des Affaires étrangères de 1948 à 1952. Robert Schuman a négocié des traités tels que ceux du Conseil de l'Europe, de l'Atlantique Nord et de la Communauté du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.), première esquisse de ce qui est devenu aujourd'hui l'Union Européenne. Robert Schuman, considéré comme le "Père de l'Europe" sera le premier Président du Parlement européen de 1958 à 1960.

L'année 1943

**S**i la seconde guerre mondiale est loin d'être terminée -elle ne s'achèvera que le huit mai 1945 pour l'Europe-, l'année 1943 se traduit par un événement majeur : l'armée allemande qui assiège Stalingrad depuis août 1942 subit une écrasante défaite en février 1943 et doit capituler. Chacun comprend que c'est pour Hitler le début de la fin ; aussi, nombreux sont ceux, dans les milieux de la collaboration ou proches de celle-ci qui se découvrent brusquement gaullistes, anti-allemands, voire résistants. Les retournements de veste vont s'accélérer après le débarquement anglo-américain en France de juin 1944.

---

(1) Quelques mois plus tard, le Premier novembre 1954, à l'appel du Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA), l'insurrection nationale armée débute en Algérie. Ces événements sont un avant-goût de la répression qui va frapper à partir du 1<sup>er</sup> novembre les Algériens, en Algérie comme en France.

## Quelques noms...

Les informations qui vont suivre ont été recueillies sur le site de l'Association X Résistance, sur celui de l'Ordre de la Libération et dans l'ouvrage de deux polytechniciens Baruch et Guigueno "Le choix des X".

*L'association X Résistance, association organisée dans le cadre de la loi de 1901 a succédé en 1997 au groupe X résistance créé peu après la Libération au sein de l'Association des anciens élèves de l'X. Pour le Ministère, nous avons noté : Daniel Tennenbaum, X 1959, Ingénieur Général de l'armement, conseiller spécial à la DGAC. L'association effectue un travail de mémoire en ce qui concerne les X résistants, organise des conférences, des expositions, et dispose d'un site Internet.*

**E**lle place en exergue à son Manifeste ce texte :

"Alors ceux qui se levèrent  
Fût-ce un instant fût-ce aussitôt frappés  
En plein hiver furent nos primevères  
Et leur regard eut l'éclair d'une épée "  
(Louis Aragon - Les Roses de Noël)

## Quelques extraits du Manifeste de l'Association X Résistance :

*"A tous (les résistants de l'X), nous devons l'hommage du souvenir. L'histoire de l'Ecole polytechnique d'alors (durant l'occupation NDLR) est aussi, comme c'est le cas pour toutes les institutions de l'Etat, l'histoire de l'exclusion de ceux dont on estima qu'il n'y avaient plus leur place entière, et qui se virent mis à l'écart parce que juifs ou nés de père non français.*

*Toute cette mémoire (doit être) transmise parce que l'oublier serait trahir la mémoire de ceux qui sont morts pour la patrie, mais aussi parce que, au-delà du souvenir, il faut aussi faire vivre les valeurs qui ont motivé le combat et porté le combat de ceux qui choisirent de résister plutôt que d'accepter".*

## Le Manifeste note encore :

*"Rappelons que 33 polytechniciens furent Compagnons de la Libération tandis que probablement plus de 400 reçurent la médaille de la Résistance".*

**Dans un autre document**, X Résistance publie la longue liste des X Ponts, X Mines, X Gref ou autres, en poste dans les administrations, les entreprises, et notamment à la SNCF, fusillés ou morts en déportation ou rescapés des camps. Parmi ceux-ci, nous avons noté les IPC qui ont travaillé dans les services, qui, plus tard, seront appelés "Equipement".

## **Raymond AUBRAC** [né en 1914]

**R**aymond Aubrac n'est pas X Ponts, car il passe en 1934 le concours permettant de devenir "Elève ingénieur" et n'apparaît pas dans le dossier de X Résistance. Durant ses études supérieures, il découvre le marxisme, organise un cercle d'études en liaison avec l'Université ouvrière ; il n'adhère toutefois pas au Parti communiste. Installé après l'armistice en "zone sud" à Lyon ; au hasard des rencontres, un groupe semi-clandestin se constitue autour notamment de d'Astier de la Vigerie. Raymond Aubrac est chargé de la publication (juillet 1941) du journal Libération. Une organisation structurée Libération Sud est créée qui décide de passer à la lutte armée (octobre 1942). Raymond Aubrac est chargé de l'organisation des groupes armés. Libération-Sud travaille en relation avec Jean Moulin et d'autres organisations de résistance politiques, de renseignement ou militaires. Plusieurs fois arrêté, il est libéré avec treize autres militants des prisons de la Gestapo, par un commando de la Résistance.

**A** la Libération, il est nommé par le GPRF commissaire du gouvernement pour la région de Marseille : victime d'intrigues politiciennes, il est licencié de cette fonction. La famille Aubrac étant de confession israélite, une partie de ses membres a péri dans les camps de concentration nazis.

**I**l entre au MRU dirigé par Raoul Dautry qui lui confie l'organisation du déminage. Raymond Aubrac conserve ses fonctions au MRU lorsque François Billoux, puis Charles Tillon se succèdent au poste de ministre. Dès l'expulsion des communistes du gouvernement, le nouveau ministre en charge du MRU lui retire ses fonctions et le nomme Inspecteur général. Il poursuit sa carrière administrative ainsi qu'une activité politique dans des instances internationales.\*

#### **Jean BERTIN** [1897-1972]

Ingénieur général des Ponts à la direction des transports de l'Aisne, il organise, en 1941, un réseau de renseignements avec Bouloche et Pène. Il rejoint l'Armée secrète de l'Aisne. Il devient délégué militaire pour la région de Nancy. Il participe ensuite aux opérations de guérilla avec les maquis des Vosges... Il termine la guerre comme commandant FFI. Il prend sa retraite comme Ingénieur en chef des Ponts.

#### **Jacques BOULLOCHE**

Directeur des Routes, il est arrêté par la Gestapo et meurt en déportation. Selon un rapport transmis BCRA en août 1943, les plus hautes autorités de la SNCF, de l'administration des routes, des transports routiers et du téléphone acceptaient de collaborer avec les réseaux de résistance. Jacques Bouloche, directeur des routes en faisait partie [Baruch Et Guiguen op. cité p.141].

#### **André BOULLOCHE** [1915-1978]

Il était le fils de Jacques BOULLOCHE Ingénieur des Ponts dans l'Aisne où il met en place un réseau de résistance. Il rejoint la Grande Bretagne en 1943. Il rejoint clandestinement la France et met en place avec les responsables de l'Armée secrète une des organisations armées de la résistance et participe à des opérations militaires contre l'occupant. Arrêté par la Gestapo, il est déporté successivement à Auschwitz (2), puis Buchenwald(2), et Flossenbug (2). Il survit et sera libéré le 23 avril 1945. Il occupera diverses fonctions : ministre de l'Education nationale, membre du comité directeur du PS en 1969, député du Doubs en 1967. Son père (cf. supra), sa mère et son frère sont morts en déportation.

#### **Raymond DECUGIS** [1907-1942]

Ingénieur des Ponts et Chaussées, puis Ingénieur première classe des Travaux Publics des colonies à Madagascar. Il se met en 1942 au service de la France libre. Il rejoint les Forces Nationales de la France Libre. Il meurt, à La Réunion, dans un combat opposant son unité à des soldats restés fidèles au gouvernement de Vichy.

#### **Louis André DUPONT,**

Ingénieur en chef de l'Ariège, participe à des actions de résistance, est arrêté et meurt en déportation.

#### **René NICOLAU** [1899-1945]

Ingénieur en chef des Ponts, en poste à Saïgon, il fournit des informations militaires à des services de renseignements. Il sera arrêté par la gendarmerie japonaise -les Japonais occupant alors l'Indochine- et meurt sous la torture.

---

\*Ce point a été rédigé à partir du livre de Raymond Aubrac-Quand La Mémoire s'attarde Editions Odile Jacob- 1996

### **Pierre PENE** [1898-1972]

Ingénieur général des Ponts dans l'Aisne, il dirige une des organisations de résistance, réseau qui collecte des renseignements militaires et organise des actions armées dans le cadre de l'OCM (Organisation Civile et Militaire) . En janvier 1944, il dirige avec le colonel Rol-Tanguy (3) l'organisation des FFI sur l'ensemble de la Région Parisienne. Il est arrêté en 1944 par la Gestapo (4), est torturé et parvient à s'évader. Il sera à la Libération nommé Commissaire de la République à Saint-Quentin et poursuivra sa carrière dans divers postes.

### **Maurice PORTAFAIX**

Ingénieur des Ponts dans le Rhône, a milité de manière ininterrompue dans un réseau de résistance. Arrêté le 13 juillet 1944, il est fusillé avec d'autres résistants sur le terrain de Bron (aujourd'hui un des terrains d'aviation de l'agglomération de Lyon).

### **UNE ACTION DE RESISTANCE COLLECTIVE DU CORPS DES IPC**

*Le 26 Janvier 1944, Le Président de l'Association professionnelle des IPC envoie au Ministre Jean Bichelonne (1) la lettre que nous reproduisons ci après pour refuser que 5000 cantonniers soient livrés à l'Organisation TODT*

ASSOCIATION  
PROFESSIONNELLE DES INGENIEURS  
DES PONTS ET CHAUSSEES

Paris, le 26 janvier 1944

Monsieur le Ministre,

Par une série d'instructions, vous avez invité le Service des Ponts et Chaussées à accepter son concours au recrutement de 5 000 auxiliaires et cantonniers des routes devant être mis à disposition de l'Organisation TODT. Notamment, dans un télégramme du 2 janvier vous avez confirmé "l'envoi de convocations individuelles contresignées par l'Ingénieur en Chef"

Les fonctionnaires du Service des Ponts et Chaussées n'ont pas, aux termes de la législation sur la réquisition, pouvoir de requérir la main d'œuvre alors même que celle-ci serait nécessaire à l'accomplissement des travaux ressortissant de leur activité. L'invitation à contresigner les ordres de convocation pour des fins qui ne rentrent pas dans leurs attributions, a donc été interprétée par les Ingénieurs des Ponts et Chaussées comme une mesure leur imposant une charge qu'ils estiment ne pas leur incomber. La responsabilité qui en découle revêt d'ailleurs à leurs yeux un caractère de gravité du fait que c'est précisément à l'occasion d'une action visant leur propre personne qu'il est dérogé à tous les errements antérieurs.

Au sentiment des Ingénieurs qu'il leur est imposé des obligations hors de leurs fonctions, les instructions verbales que vous avez données aux Inspecteurs généraux pour les transmettre aux services locaux, ont ajouté une inquiétude qui touchait au plus profond de leur conscience.

Vous avez prescrit que les listes des cantonniers et auxiliaires n'ayant pas rejoint les centres de rassemblement fussent transmises aux Intendants de police.

Si la communication de certains renseignements à l'intérieur des services ou entre services chargés de réprimer les crimes ou les infractions est sans conteste considérée comme l'exercice normal d'une profession, par contre lorsqu'elle se fait à l'extérieur de cette profession, sans être expressément imposée par la loi, elle est qualifiée par le langage courant de délation. Or les Ingénieurs estiment qu'en l'espèce aucun texte ne justifie qu'ils soient auxiliaires de la police.

Les services des Ponts et Chaussées n'ont pas compétence pour prendre des mesures concernant la mise en œuvre des textes relatifs à la répartition et l'affectation de la main d'œuvre, mesures qui incombent au Service du Travail Obligatoire .

En outre, vous avez signalé de nombreuses exemptions relevant de la facilité avec laquelle certains médecins délivreraient des certificats et qu'en conséquence vous décidiez que les Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées intervinssent pour rectifier cet état de choses. Sur ce point encore, nous pensons qu'il est hors des fonctions des Ingénieurs des Ponts et Chaussées de s'immiscer dans les attributions d'autres services et que leur formation technique ne leur confère aucun titre pour apprécier la compétence et la conscience du corps médical.

Reprenant ici les propres termes de la loi portant statut des fonctionnaires, nous avons estimé, Monsieur le Ministre, devoir vous exprimer notre manière de voir, estimant que les ordres reçus nous apparaissent entachés d'irrégularité et que leur exécution pourrait entraîner des conséquences graves.

*Nous avons fermement conscience que dans les circonstances douloureuses que traverse notre Pays, l'ensemble du Corps des Ponts et Chaussées et de ses collaborateurs n'a pas démerité de ses traditions. Nous en ressentons d'autant plus combien tout ce qui risque de provoquer une désintégration de cet ensemble aurait d'injuste et de contraire aux intérêts de l'État. Or, notre crainte est grande que les mesures que vous venez d'édicter ne provoquent une rupture dans la collaboration confiante et dévouée qui existe entre les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et leur personnel d'exécution*

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération et notre dévouement le plus respectueux

Le Président

*NDLR : Nous remercions le secrétaire de l'Association X Résistance, Bernard Lévi, qui nous a fait parvenir ce texte, récupéré par ses soins aux Archives Nationales*

## *Mémoire du syndicalisme* *Des I.P.C. dans la Résistance*

Notes sur les pages 10, 11 &12

### (1) **Jean Bichelonne** :

1904-1944- X Mines. Le 19 novembre 1942, il est désigné Ministre secrétaire d'Etat aux communications et à la production industrielle. Il est notamment chargé des travaux publics. On doit noter que le régime de Vichy avait supprimé le ministère des Travaux publics existant jusqu'en juillet 1940. Un ministère des Travaux publics (1944), puis des Travaux Publics et des Transports sera reconstitué le 23 novembre 1945. Bichelonne est un partisan convaincu de la soumission de la France à l'Allemagne nazie. C'est ainsi qu'il signe une déclaration (5/7/1944) dénonçant "le lâchage des intérêts allemands par Pétain et Laval". Baruch et Guigueno considèrent qu'il a pratiqué l'ultra collaboration.

### (2) **Auschwitz, Buchenwald, Flossenbourg**

Ce furent, parmi beaucoup d'autres, trois camps de concentration nazis -le troisième moins connu-. On sait, par les livres, films... que ces camps ont été le véhicule de l'assassinat de plusieurs millions de juifs. Il ne faut pas oublier que des dizaines de milliers de résistants y ont également succombé. Pour Buchenwald, on pourra lire : Si c'est un homme de Primo Levi.

### (3) **Le colonel Rol Tanguy**

Il a fait partie de l'organisation armée du Parti communiste dirigée par **Charles Tillon**. A l'origine Organisation spéciale, elle prendra de l'ampleur dans l'organisation armée des F.T.P.F (Francs Tireurs et Partisans de France ainsi que dans les groupes de la Main d'œuvre immigrée (M.O.I) ; un de ces groupes dit Groupe Manouchian est celui de l'Affiche Rouge. Après avoir été un des dirigeants des Brigades Internationales en Espagne, il dirigera notamment l'insurrection armée de Paris en 1944.

### (4) **Gestapo**

Abréviation de Geheime Staatspolitzie : Police secrète d'Etat. Fut organisée dès la prise de pouvoir par les nazis en Allemagne en 1933. Cet organisme d'Etat, jouait à la fois le rôle de service de renseignement, de police politique, d'organisme d'interrogatoires et de tortures ; des unités spéciales de la Gestapo faisaient la chasse aux juifs, résistants, opposants politiques les plus divers pour les expédier en camp de concentration.

Sur la Gestapo, on pourra lire le livre (en anglais) de Gutman Israel Encyclopedia of the Holocaust – Gestapo Editeur : Simon and Schuster : 1990.

## Quelques sigles

### A.S.

Armée Secrète : Au printemps 1943, les principaux mouvements de Résistance de la Zone sud fusionnent dans les Mouvements unis de résistance (MUR), dont l'Armée Secrète est l'organisation armée. L'armée secrète existait également en zone Nord.

### B.C.R.A.

Bureau central de renseignement et d'action. Le Général de Gaulle, dès juillet 1940 organise avec l'aide de l'Intelligence service britannique un service de renseignement avec des équipes qui travaillent en France et transmettent à Londres de multiples informations sur l'activité des troupes d'occupation, les besoins de la Résistance. En 1942, le service créé en 1940 prend le nom de BCRA et en 1943 se fonde dans la Direction Générale des Services Spéciaux.

### C.F.L.N

Comité français de Libération National. Le CFLN est créé le 3 juin 1943 et possède les attributs d'un gouvernement. Il est reconnu par la Grande Bretagne, les Etats Unis et l'Union soviétique comme l'organisme directeur de la France en guerre. Le 3 juin 1944, le CFLN devient Gouvernement Provisoire de la République. Dans ce gouvernement figurent notamment deux ministres communistes envoyés par le "Centre" clandestin du PCF, Fernand Grenier et François Billoux, qui sera ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

### Commissaires du gouvernement

Les Commissaires du gouvernement à la Libération exercent leur autorité sur une région et ont pour mission de remettre en marche les structures administratives, de coordonner les opérations de reconstruction, d'assurer le ravitaillement et d'empêcher que les autorités militaires britanniques et surtout américaines (la guerre se terminera seulement le 8 mai 1945) n'empiètent sur le pouvoir civil.

### Conseil National de la Résistance

En 2004, à l'initiative de l'Association Attac le 60° anniversaire du CNR (Conseil national de la Résistance a été célébré) à Nanterre. Après de longues discussions rendues compliquées par les exigences de la clandestinité, le CNR se réunit le 27 mai 1943 : un programme sera établi. Le CNR regroupe quatre courants principaux : gaullisme, christianisme social, socialisme et communisme et deux syndicats : CGT et CFTC.

### Organisations de Résistance

Raymond Aubrac, dans son ouvrage La Résistance écrit : *"On peut distinguer en 1942-1943 trois familles de résistants : les mouvements gaullistes qui, dans l'ancienne zone sud s'étaient déjà regroupés dans les MUR (NDLR cf. ci-dessus), les organisations du Front National, animées par le Parti communiste, lui-même restructuré et des militaires qui, au lendemain de la dissolution de l'armée d'armistice s'étaient retrouvés dans l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée, souvent anti-communistes)".*

*Libération*



## Extraits du livre d'un ouvrage de deux X

Deux X Marc Olivier Baruch et Olivier Guigueno ont publié : Le Choix des X – L'Ecole polytechnique et les polytechniciens 1939-1945. Ils sont historiens ; ils travaillent le premier à l'Institut d'histoire du temps présent et le second à l'ENPC, sur l'Etat, les services publics, les fonctionnaires. Ce livre prolonge les journées d'études animées par l'Association X Résistance. Il rassemble des textes rédigés par des historiens, des documents inédits, des témoignages.

### Premier texte

*"La réflexion sur les polytechniciens dans la guerre s'inscrit dans la nouvelle historiographie de la Résistance apparue depuis une dizaine d'années. Définir une résistance polytechnicienne est sans doute une chimère, d'autant que, comme on l'a signalé, on ne trouve guère de traces d'actions organisées depuis l'intérieur de l'institution. Certes l'atomisation évidente des destins et des parcours fait que, dans un premier mouvement de pensée, on est tenté de se dire que des parcours si différents ne peuvent faire référence à quelque facteur commun que ce soit. Quelques tendances sont néanmoins susceptibles d'être retrouvées chez nombre de polytechniciens engagés dans l'action résistante, que ce soit au sein de la France Libre ou dans les rangs de la Résistance intérieure. On pense d'abord à un rapport spécifique à la technique, capable de générer une capacité à organiser, à construire et à inventer (...)*

*(Un) aspect important de ce rapport à la technique, c'est parfois plus la Résistance qui choisit les polytechniciens que les polytechniciens qui choisissent la Résistance (...). Le "métier" de résistant impliquait des qualités que les responsables de réseaux pensaient trouver chez les polytechniciens. Il apparaît significatif à cet égard que les polytechniciens décidés à s'engager dans l'action résistante se soient plus volontiers dirigés vers les réseaux, organismes de faible taille à vocation technique, que vers les mouvements plus larges, et à finalité plus politique (...). L'histoire évoquée (dans cet ouvrage) apparaît comme celle de la lente substitution, à des valeurs collectives inculquées par un modèle restant marqué par ses origines militaires, de la force d'engagements individuels construits sur l'idée de désobéissance, sans laquelle il n'y aurait pas eu de Résistance".*

Marc Baruch & Vincent Guigueno Avant-propos (Le choix des X pages 21 sqq)

### Second texte

*"Appréhender la mémoire des résistants polytechniciens, c'est rendre compte de la mémoire d'une mémoire puisqu'il s'agit de parcourir les avatars, depuis plus de cinquante ans, du souvenir de cette résistance. Des X ont été volontaires, à tous les niveaux, dans tous les mouvements et réseaux, dans toutes les unités de FFL. C'est leur parcours qui a été reconstruit, celui de polytechniciens provenant d'une Ecole où ils avaient eu à obéir et à participer à des défilés, tout le contraire de la Résistance, acte de rébellion secrète (...). Depuis 1945, la mémoire des années noires dans la communauté polytechnicienne a connu deux moments clefs ; dans l'immédiat après-guerre, la fondation d'un groupe, puis sous le même nom d' X Résistance, une refondation en 1997. L'association poursuit les objectifs que le groupe s'était assigné : le souvenir et la transmission d'une mémoire (...). Les polytechniciens de tous âges engagés dans cette refondation conjuguent au présent et dans l'action le devoir de mémoire, compris comme un travail à accomplir.*

Bernard Lévi - Article : La mémoire des résistants polytechniciens (dans Le Choix des X p.323 sqq)

NDLR - Bernard Lévi est l'un des 50 élèves des promotions 1938 à 1943 frappés par la législation antisémite de VICHY.



## Gaspe n°14

### Mémoire du syndicalisme 1944 - 2004

*Des Ingénieurs des Ponts dans la Résistance*

Consultez  
l'Intranet  
du SNPTAS-CGT

Dernières Infos...

Accueil

Plan du site

Agenda

Vie syndicale

G.A.S.P.E.

Le SNPTAS

Le Catégoriel

Résultats des CAP Nat.

Infos et Documents

Action Sociale

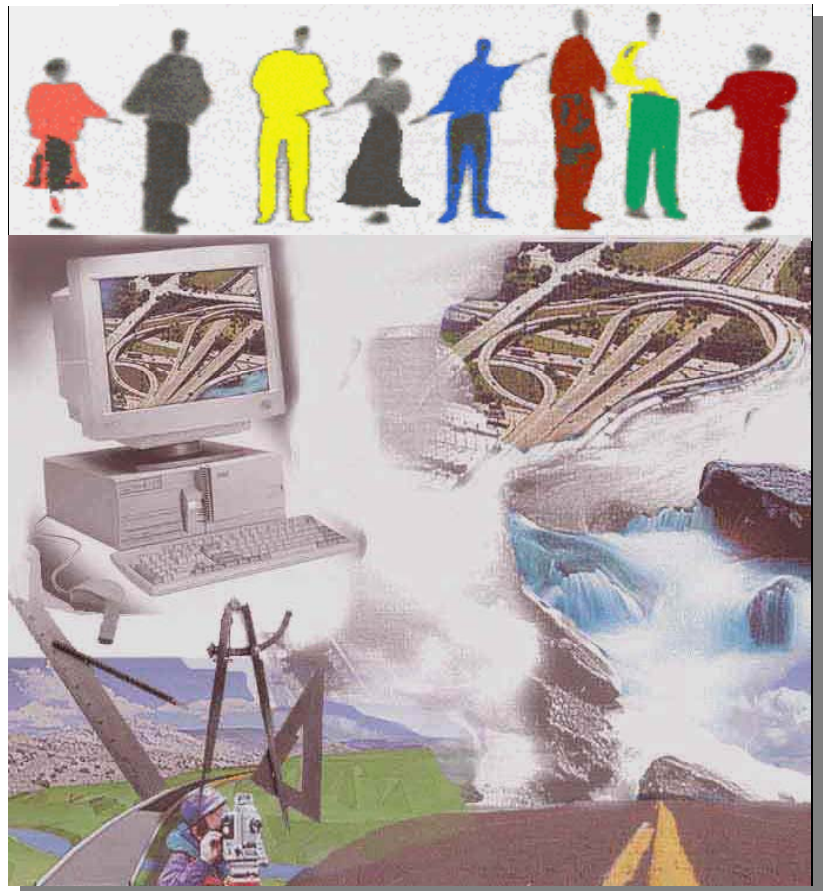
Société et Citoyenneté

Info. pratiques

Lu au J.O.

J'ai lu pour vous

Votre avis sur .....



<http://cgt-snptas.syndicat.i2>

Imprimé dans les locaux du Syndicat national des personnels administratifs et de service

METLTM - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16. -

Email : Internet - [sn-ptas-cgt.syndicat@j-carre.net](mailto:sn-ptas-cgt.syndicat@j-carre.net) - Intranet : Cf carnet d'adresse - annuaire équipement - Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Directeur de publication: Didier LASSAUZAY - n° CPPAP 199 D 73 - ABONNEMENT 68,60 € + N° SPECIAUX 7,62 €